



COMMUNE DE SUNDHOUSE

PROCES-VERBAL

Mardi 29 avril 2025

Nombre de conseillers élus : 19
Nombre de conseillers en exercice : 19

Séance ordinaire du Conseil Municipal, du mardi 29 avril 2025 à 19h30, en Mairie de Sundhouse, après convocation d'usage légale, **en date du 24 avril 2025**, et mesures de publicités prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Séance présidée par Monsieur le Maire, Mathieu KLOTZ, qui salue les membres **présents** :

- ANSTETT Fabien
- ADOLPH Christelle
- BERGER Michaël
- RIMBAULT Jean-Paul
- HAEGELI Raphaël
- LEONHART Marie-Laure
- GERBER Christophe
- MERLIN Laetitia
- MOIOLI Nathalie
- MEYER Emilie
- SCHWOERER Isabelle
- RIEG Jean-Pierre
- SONNTAG Agathe
- SCHMITT José
- SCHENCK Nicole
- GERARD Jean-Christophe

Absents excusés : Mme HARTWEG Morgane, M. Christophe HAUERT

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Numéro délibération	Objet de la délibération	Vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité
2	Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 21 mars 2025	Adopté à l'unanimité
3	Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations	Point d'information
4.A.1	FINANCES – Demande de Subvention – Paroisse de Sundhouse	Adopté à l'unanimité
4.A.2	FINANCES – Demande de Subvention – Collège du Grand Ried	Adopté à l'unanimité
4.A.3	FINANCES – Demande de Subvention – Association Vergers & Jardins	Adopté à l'unanimité
4.A.4	FINANCES – Demande de Subvention - Association Régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs »	Adopté à l'unanimité
4.A.5	FINANCES – Demande de Subvention – UT 53	Adopté à l'unanimité
4.A.6	FINANCES – Demande de Subvention - Association AAPPMA	Adopté à l'unanimité
5	MANIFESTATIONS	Point d'information
6	LOCATAIRES	Point d'information

7	INTERVENTIONS DES ADJOINTS	Point d'information
8	DIVERS	Point d'information

1. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Jean-Christophe GERARD est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2025

Le Procès-verbal de la séance du 21 mars 2025 est adopté à l'unanimité. (1 abstention Christophe GERBER)

3. Décisions prises par le maire dans le cadre des délégations consenties

- *Présentation des déclarations d'urbanisme et DIA*

4. FINANCES

A. Demande de Subvention

1. Paroisse de Sundhouse

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que la Paroisse de Sundhouse a sollicité une subvention auprès de la Commune pour l'achat d'un micro sans fil.

Sur proposition de M. le Maire,

Considérant la volonté d'accorder une subvention à la Paroisse de Sundhouse pour l'achat de matériel audio.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention pour l'achat de matériel audio, sur présentation de la facture, plafonnée à 1500 €, à la Paroisse de Sundhouse.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOpte A L'UNANIMITE

2. Collège du Grand Ried

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le collège du Grand Ried, a sollicité une subvention auprès de la Commune pour participer aux championnats de France UNSS, l'équipe gymnastique artistique, le 12 mai prochain.

Sur proposition de M. le Maire,

Considérant la volonté d'accorder une subvention au collège du Grand Ried d'un montant de 200€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 200€ au collège du Grand Ried.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3. Vergers & Jardins

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que l'association Vergers & Jardins, a sollicité une subvention auprès de la Commune pour participer à l'achat de petit matériel. Monsieur le Maire propose de financer les différentes factures sur le montant HT, d'un tiers cumulé, plafonné à 1 500€ HT.

Sur proposition de M. le Maire,

Considérant la volonté d'accorder une subvention à l'Association Vergers & Jardins

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 1/3 du montant HT des factures, plafonné à 1500 €, à l'Association Vergers & Jardins.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOPTE A L'UNANIMITE

4. Association Régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs »

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que l'Association Régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs », ARAHM, a sollicité une subvention auprès de la Commune pour participer à l'accompagnement et à la prise en charge de personne en situation de polyhandicap. Monsieur le Maire propose de leur octroyer une subvention d'un montant de 60€.

Sur proposition de M. le Maire,

Considérant la volonté d'accorder une subvention à l'Association Régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 60€ à l'Association Régionale « L'aide aux Handicapés Moteurs »,

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5. Amicale des sapeurs-pompiers de l'UT 53

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que l'amicale des sapeurs-pompiers de l'UT 53, qui regroupe les Unités Territoriales des villages : Sundhouse, Wittisheim ; Hilsenheim, Bindernheim, Saasenheim, Schoenau, Richtolsheim, Hessenheim, Boesenbiesen, Schwobsheim, a sollicité une subvention auprès de la Commune pour participer au financement de la création de l'Association. Cette nouvelle Association permettrait d'engager des actions de plus grandes envergures, de faire participer tous les villages membres et de créer une cohésion à l'échelle du territoire.

Sur proposition de M. le Maire,
Considérant la volonté d'accorder une subvention à l'amicale des sapeurs-pompiers de l'UT 53,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention d'un montant de 250€ à l'amicale des sapeurs-pompiers de l'UT 53,

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOpte A L'UNANIMITE

6. Association APPMA

Les membres de l'APPMA ont sollicité une réunion avec les élus pour une demande de subvention exceptionnelle. En effet, leur tondeuse étant déficiente depuis longtemps, ils souhaitent faire l'acquisition d'une tondeuse semi-professionnelle, qui selon les premiers devis s'élèvent à 14 263€ TTC. La commune finance habituellement un tiers de la dépense HT, plafonnée à 1 500€ HT, après justificatif de paiement.

L'Association APPMA souhaite en financer maximum 10 000€ et demandent une subvention **exceptionnelle**.

Sur proposition Monsieur le Maire, et considérant la volonté d'accorder une subvention exceptionnelle à l'APPMA pour l'achat d'un tracteur tondeuse pour l'entretien de l'étang de pêche et de la Lantzamatt,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 4 263,20€, sur présentation de la facture d'achat.

AUTORISE Monsieur le Maire à inscrire les crédits au Budget à l'article 65748.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. MANIFESTATIONS

- **Carnaval 2025**

Monsieur le Maire fait un point sur le carnaval 2025. Il présente aux membres du Conseil Municipal les résultats de l'OMJSAL, présenté lors de l'AG ainsi que les dépenses de la Commune.

DETAILS DES DEPENSES DE CARNAVAL 2025

Date	Année	N° Piece	N° Bordereau	Tiers	Objet	Total TTC
05/03/2025	2025	154	13	RECA FRANCE	Outils pour chapiteau de carnaval	124.01 €
24/03/2025	2025	213	18	MECA TEC	Fourreaux pour chapiteau de carnaval	2 099.52 €
24/03/2025	2025	214	18	BRUNEAU	Fournitures de bureau pour mairie & rouleau papier	224.84 €
01/04/2025	2025	234	21	REXEL FRANCE	Fournitures électriques salle pour carnaval	147.31 €
01/04/2025	2025	243	21	CROIX ROUGE	Dispositif de secours carnaval	2 218.00 €
09/04/2025	2025	265	24	CATENA	Petit outillage salle pour carnaval	153.80 €
09/04/2025	2025	266	24	COLOR PRO	Lettrage autocollant pour panneau de carnaval	60.00 €
14/04/2025	2025	284	26	POINT P	Scellement pour chapiteau carnaval	415.26 €
14/04/2025	2025	285	26	REXEL FRANCE	Ruban chauffant pour carnaval	289.03 €
14/04/2025	2025	288	26	MODULO SOLUTIONS	Location sanitaire pour carnaval	1 920.00 €
14/04/2025	2025	295	26	DICKELY	Boissons réunion préparation carnaval	141.61 €
17/04/2025	2025			RECYCLAGE DE MATERIAUX	BENNE DECHETS POUR CARNAVAL	1 501.78 €
17/04/2025	2025			GEDIMAT BLEGER	Raccordement toilettes extérieurs salle pour carnaval	18.47 €
				Heures service technique	103.5 X 25	2 587.50 €
				TOTAL		11 901.13 €
Facture non réceptionnée				TGS	ASPI EFFLUENTS WC	540.00 €
Provision				SUEZ	BALAYAGE RUE (provision 18h*143,40ht)	3 150.00 €
				RMB	TRAITEMENT DECHETS balayage (6,00+7,88t*182ht)	3 030.00 €
				HAEGELI	Transport Sanitaire	?
				HAEGELI	Location Chargeur de Manutention NUIT 4X	?
				GAEC DU PARC	Location Manuscopic Charge.- Déchargement Sanit+Bloc	?
				KLOTZ	Location Chariot élévateur NUIT 4X	?
DEPENSES AMORTIES						2 927.82 €
DEPENSE DIRECT 2025						13 105.81 €
Facture non due						
HEURES AGENTS TECH HORS TARIFS NUIT ET ADMIN						2 587.50 €
TOTAL PROVISoire						18 621.13 €

• Cérémonie de clôture de la préparation militaire marine

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune a choisi d'accueillir la cérémonie de clôture de la préparation militaire marine de Strasbourg, le Dimanche 29 juin prochain à 11h.

Monsieur Jean-Christophe GERARD explique que ce sont des jeunes encadrés par des réservistes pour de l'instruction militaire.

45 pompons rouges (militaires stagiaires) + autorités

Commandement de la Marine à Paris (autorisation pour sécuriser la manifestation)

Cérémonie sur le parvis de la Mairie, défilé militaire autour de la Place Crinoline

Distribution/Réception des diplômes

Vin d'honneur au Préau

<https://www.facebook.com/p/PMM-Strasbourg-100069033705962/>

6. LOCATAIRES

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal, qu'il était présent à une audience au tribunal de Sélestat, en raison de la notification de fin de bail à Mme MEYER Wendy, locataire sis 1 rue du Dr Albert Schweitzer, le 1^{er} novembre 2024.

L'assignation au Tribunal, résulte du refus de Mme MEYER de quitter le logement, malgré la notification de fin de bail, effectué par l'huissier, Maître SCHNEIDER à Benfeld.

7. INTERVENTIONS DES ADJOINTS

Fabien ANSTETT :

- Conseil d'Administration du Collège : prévision pour la rentrée 2025/2026, les effectifs attendus sont en baisse, perte de 2 classes, 454 élèves. Présentation des comptes financiers.
- Communication : le dernier Bulletin Municipal a été distribué et porte essentiellement sur le budget 2025.
- Comité de Jumelage : dernière réunion avant le déplacement prévue le 13 mai 2025. Les inscriptions sont bouclées, au nombre 196 participants.

Christelle ADOLPH :

- Soirée fleurissement du 22 avril : remerciements aux établissements Horticulture Fahrher pour leur intervention. Le diaporama des réalisations 2024 a été diffusé sur les réseaux. Les bons de récompenses restants ont été distribués en boîte aux lettres par Isabelle. Merci
- Zonage Natura 2000 de la commune seront concernés par un comptage Faunistique et Floristique le 13 mai et 10 juillet prochain.
- Réserve Naturelle de Rhinau : mise en place d'une échelle linimétrique (pour mesurer le niveau des cours d'eau), et piezo pour la profondeur de la nappe par le CEN.
- Forêt: M. Nozet, agent technique ONF, va faire valloir ses droits à la retraite. Pour l'instant pas de remplacement titulaire, mais par interim avec l'aide des agents des triages voisins.

Michaël BERGER :

- MAIRIE : la cuisine est en travaux, la pose est prévue les 5 et 6 juin prochains.
- L'installation des convecteurs de la salle du conseil est prévue en juin, la date est encore à définir.
- WC aire de jeux : ouvert le 31 mai, rabais de 1000 € ttc pour erreur de teinte coté urinoir.
- Salle des fêtes : pose des destratificateurs courant mai.
- Caméras de surveillance en cours d'installation à la salle et à la mairie.
- Devis réceptionnés pour le remplacement de la chaudière à l'école primaire - à étudier

Raphaël HAEGELI :

- Parvis salle polyvalente : le remplacement des pavés endommagés sur parvis de la salle sera intégralement pris en charge par l'entreprise.
- Les travaux supplémentaires : la partie excédentaire modifiée est conforme au chiffrage initial.
- Espaces verts de la salle: derniers DGD, levée des réserves
- Plans sur les projets de rénovation Rue des Roseaux et Rue de l'Enfer (hypothèse sens unique, création de places de stationnement, et création de trottoirs règlementaires)

Jean-Paul RIMBAULT :

- 7 mai: réunion OMJSAL pour répartition et finalisation résultats
- 21 juin: fête de la Musique
- 20 septembre: repas des bénévoles du Carnaval

8. DIVERS

- 08 mai: cérémonie restreinte maire adjoints. Apéritif concert au Tonneau d'Or par l'Harmonie.
- Voie TULLA : mise en place de panneaux, études sur le prolongement via Sundhouse.
- Courrier du Comité Olympique : propose à Sundhouse d'obtenir le label de Ville sportive. Obtention par dossier de candidature.
- APPMA : pour donner suite au rdv avec les membres. Pas de feu d'artifice en 2025, peu de bénéfices, beaucoup de contraintes administratives et sécurité. La Commune serait elle prête à prendre en charge le coût total du Feu d'Artifice? Suite à un tour de table, les membres du conseil municipal ne sont pas favorables à payer l'intégralité de cet événement. Monsieur le Maire propose d'effectuer un vote : 3 absentions 14 contre.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est close à 21h20.

Fait à SUNDHOUSE,

Le Secrétaire,
Jean-Christophe GERARD

Le Maire,
Mathieu KLOTZ



SIGNATURES

Compte rendu du 29 avril 2025

KLOTZ Mathieu



ADOLPH Christelle

ANSTETT Fabien

SCHWOERER Isabelle

BERGER Michaël

LEONHART Marie-Laure

RIMBAULT Jean-Paul

MEYER Emilie

HAEGELI Raphaël

MERLIN Laetitia

HAUERT Christophe
Excusé

MOIOLI Nathalie

RIEG Jean-Pierre

SONNTAG Agathe

SCHMITT José

SCHENCK Nicole

GERBER Christophe

HARTWEG Morgane
Excusée

GERARD Jean-Christophe